1797 GRACCHUS BABEUF

François Noël Babeuf est un révolutionnaire français. Inspiré par la lecture de Rousseau, et constatant les conditions de vie très dures de l'immense majorité de la population, développe des théories que l'on nomme « Les théories de Babeuf ».

- I. La Nature a donné à chaque homme un droit égal à la jouissance de tous les biens.
- II. Le but de la société est de défendre cette égalité souvent attaquée par le fort et le méchant dans l'état de nature, et d'augmenter par le concours de tous, les jouissances communes.
- III. La Nature a imposé à chacun l'obligation de travailler. Nul n'a pu sans crime se soustraire au travail.
- IV. Les travaux et les jouissances doivent être communs à tous.
- V. Il y a oppression quand un épuise par le travail et manque de tout, tandis que l'autre nage dans l'abondance sans rien faire.
- VI. Nul n'a pu, sans crime, s'approprier exclusivement les biens de la terre ou de l'industrie.
- VII. Dans une véritable société il ne doit y avoir ni riches ni pauvres.
- VIII.Les riches qui ne veulent pas renoncer au superflu, en faveur des indigents, sont les ennemis du Peuple.
- IX. Nul ne peut, par l'accumulation de tous les moyens, priver un autre de l'instruction nécessaire pour son bonheur : l'instruction doit être commune.
- X. Le but de la révolution est de détruire l'inégalité, et de rétablir le bonheur de tous.
- XI. La révolution n'est pas finie, parce que les riches absorbent tous les biens et commandent exclusivement, tandis que les pauvres travaillent en véritables esclaves, languissent dans la misère et ne sont rien dans l'état.
- XII. La constitution de 93 est le véritable loi des Français : parce que le peuple l'a solennellement acceptée : etc...etc...

1797 GRACCHUS BABEUF

- XIII. Tout citoyen est tenu de rétablir et de défendre, dans la constitution de 1793, la volonté et le bonheur du peuple
- XIV. Tous les pouvoirs émanés de la prétendue constitution de 1795 sont illégaux et contre-révolutionnaire.
- XV. Ceux qui ont porté la main sur la constitution de 1793, sont coupables de lèse-majesté populaire.

Le but recherché par Babeuf, est de continuer la Révolution, et d'aboutir à la collectivisation des terres et des moyens de production, pour obtenir « la parfaite égalité » et « le bonheur commun ».

Grâce aux informations d'un indicateur, la police l'arrête, avec d'autres. Babeuf et Darthé, sont condamnés à mort. En entendant sa condamnation à mort, Babeuf se frappe, dans le prétoire même, de plusieurs coups de stylet, et fut porté mourant, le lendemain, à l'échafaud. Darthé, qui avait également tenté de se suicider, est guillotiné avec lui le 27 mai 1797. Le corps de Babeuf a été transporté et enterré dans une fosse commune. https://fr.wikipedia.org/wiki/Gracchus_Babeuf